

PROGRAMME DES IMMOBILISATIONS

2025-2034

À PROPOS DU RTL

Le RTL est le principal acteur de la mobilité des personnes sur le territoire de l'agglomération de Longueuil. En tant que troisième société de transport en importance au Québec, notre réseau s'étend sur 825 kilomètres et couvre les villes de Boucherville, Brossard, Longueuil, Saint-Bruno-de-Montarville et Saint-Lambert.

L'année 2023 sera assurément gravée dans notre histoire avec l'ouverture de la première branche du Réseau express métropolitain (REM) et la plus importante révision de notre réseau depuis 1994. Notre offre de service a été adaptée pour répondre aux besoins actuels de déplacements des citoyens de l'agglomération de Longueuil.

Nous proposons une offre de service variée avec non seulement un réseau de lignes d'autobus réguliers, mais aussi un service de taxis collectifs et de transport à la demande permettant de desservir certains secteurs en développement ou moins densément peuplés. Nous offrons également plusieurs trajets de lignes scolaires intégrées afin de faciliter le transport des étudiants sur notre territoire.

Nous poursuivons également le développement de collaborations avec des entreprises et des institutions pour élaborer des solutions responsables, durables et accessibles pour les travailleurs afin de stimuler l'économie régionale.

Avec plus de 1 200 travailleurs, nous sommes un employeur de choix et jouons un rôle important dans la vitalité économique et environnementale de notre région.

Bienvenue à bord !



LES VOIES DE DEMAIN

Les efforts et les investissements nécessaires au développement du transport en commun dans l'agglomération de Longueuil doivent se poursuivre. Ils sont essentiels pour assurer la fiabilité, la sécurité et la performance des infrastructures existantes, pour consolider notre virage vert et pour accroître la qualité de l'offre de service. Ces investissements sont également primordiaux pour atteindre les ratios en matière d'efficacité énergétique et de réduction des GES, ainsi que pour implanter de bonnes pratiques qui nous permettront de nous conformer aux lois et règlements gouvernementaux.

Dans le cadre de notre virage vert, nous nous sommes engagés à jouer un rôle de précurseur dans la transition vers la mobilité durable. Notre vaste chantier de l'électrification des transports consiste d'ailleurs en plusieurs projets d'envergure, dont la construction d'un nouveau garage sur le terrain du Centre d'exploitation de Saint-Hubert et l'arrivée des premières livraisons d'autobus électriques. Nous nous positionnons également comme acteur innovant en ouvrant la voie à la recharge électrique des véhicules à l'extérieur (marquise-garage ouvert) et au possible déploiement de dépôts satellites.

Quant aux ressources informationnelles, plusieurs chantiers liés à la transition numérique progressent bien. Le rehaussement de l'expérience client, l'amélioration de l'expérience employé, ainsi que le déploiement d'initiatives visant à améliorer la performance organisationnelle sont à l'ordre du jour.

En parallèle, d'ici à 2026, le Plan de développement en accessibilité universelle du RTL sera déployé. Il regroupera plusieurs actions concrètes pour que les besoins diversifiés de la clientèle à mobilité réduite soient mieux pris en compte et pour permettre une meilleure intégration scolaire, professionnelle et sociale.

C'est dans ce contexte que le RTL présente son Programme des immobilisations 2025-2034 dans lequel on y retrouve des investissements responsables qui assureront le virage numérique, ainsi que la pérennité et la santé financière du réseau de transport collectif pour les années à venir.



SIGLES ET ACRONYMES

ARTM	Autorité régionale de transport métropolitain
CAVL	Centre administratif du Vieux-Longueuil
CESH	Centre d'exploitation de Saint-Hubert
CEVL	Centre d'exploitation du Vieux-Longueuil
FDR	Fonds de roulement (budget exploitation)
FTA	Fonds pour le transport actif
FTCZE	Fonds pour le transport en commun à zéro émission
GMAO	Gestion de la maintenance assistée par ordinateur
MPB	Mesures préférentielles pour autobus
MTMD	Ministère des Transports et de la Mobilité durable
OPTC	Organismes publics de transport en commun
PAGITC	Programme d'aide gouvernementale aux infrastructures de transport collectif
PAGTCP	Programme d'aide gouvernementale au transport collectif des personnes
PDI	Programme décennal des immobilisations
PTI	Programme triennal des immobilisations
PQI	Programme quinquennal des immobilisations
REM	Réseau express métropolitain
RTL	Réseau de transport de Longueuil
SAEIV	Système d'aide à l'exploitation et d'information voyageur
SOFIL	Société de financement des infrastructures locales du Québec
STI	Système de transport intelligent
TI	Technologies de l'information



TABLE DES MATIÈRES

Méthodologie	6
Tableau sommaire	7
Faits saillants	8
Financement des projets	9
Impact des investissements sur le service de dette	11
Sommaire des investissements par catégorie	12
Réalisations	17

MÉTHODOLOGIE

Le Programme des immobilisations est une planification des investissements. Cette planification est revue chaque année en fonction des priorités et des besoins du RTL.

Les sommes présentées pour chacun des investissements ainsi que leur répartition dans le temps s'appuient sur les meilleures estimations disponibles au moment de la production du Programme des immobilisations (PDI). Les montants inscrits dans les tableaux et dans les textes représentent l'ensemble des coûts nets des ristournes sur la taxe.

Le RTL transmet le PDI au plus tard le 31 octobre de chaque année à la Ville de Longueuil pour approbation, dans ses compétences d'agglomération, conformément à l'article 134 de la Loi sur les sociétés de transport en commun.

Les investissements du RTL sont répartis selon les cinq catégories suivantes :

1. Bâtiments
2. Infrastructures
3. Machinerie, outillage et équipement
4. Technologies de l'information
5. Véhicules



Les investissements sont également ventilés selon leur nature, soit *Maintien*, *Amélioration* et *développement*.

Maintien: Investissement visant à maintenir en bon état les actifs existants par des interventions portant sur le remplacement, la rénovation ou la réfection d'équipement, de matériel roulant et d'infrastructure ayant atteint leur durée de vie utile ou par des interventions ou des travaux effectués en vue de prolonger la durée de vie utile de ces actifs.

Amélioration: Investissement visant à améliorer la qualité des services offerts à la clientèle par des interventions portant sur la mise en place de mesures préférentielles ou incitatives pour l'utilisation du transport en commun ou par des interventions visant à rehausser les caractéristiques techniques et opérationnelles des infrastructures existantes ou par l'ajout d'infrastructures, d'actifs connexes au service de transport.

Développement: Investissement visant à développer de nouveaux services par des interventions portant sur l'ajout de nouveaux véhicules ou de matériel roulant ainsi que sur la construction et l'agrandissement d'immobilisations visant l'expansion des services de transport.

TABLEAU SOMMAIRE PDI 2025-2034

La planification décennale des investissements s'élève à 1 942 M\$, dont 90,2 M\$ pour l'année 2025. Celle-ci représente une hausse de 340 M\$ (+ 21,2 %) par rapport au programme 2024-2033 produit l'an dernier.

Le taux moyen des subventions gouvernementales sur 10 ans représente 88,7 %.

Le tableau sommaire ci-dessous présente les investissements prévus pour une période triennale (PTI), quinquennale (PQI) et décennale (PDI).

L'information est présentée par catégorie d'investissement, par nature et par source de financement.

Le PDI 2025 – 2034 est aligné avec les objectifs du **Plan pour une économie verte (PEV 2030)** adoptée par l'ensemble des sociétés de transport du Québec.

Sommaire des investissements par catégorie

	2025	2026	2027	PTI	PQI	PDI
Bâtiments	36 048 117	101 677 059	205 640 211	343 365 387	654 260 710	1 263 307 925
Infrastructures	8 006 016	15 273 086	8 809 809	32 088 911	41 889 808	46 047 010
Machinerie, outillage et équipements	1 980 413	4 880 166	4 352 372	11 212 951	15 642 216	17 157 561
Technologies de l'information	23 813 949	20 164 584	6 303 152	50 281 685	52 860 227	54 860 227
Véhicules	20 388 384	68 318 629	30 533 000	119 240 013	284 988 743	560 158 851
Total	90 236 879	210 313 524	255 638 544	556 188 947	1 049 641 704	1 941 531 574

Ventilation des investissements par nature

	2025	2026	2027	PTI	PQI	PDI
Amélioration	32 099 309	51 522 269	78 636 839	162 258 418	188 303 352	239 943 977
Développement	2 770 768	6 270 487	5 891 500	14 932 755	22 847 087	24 092 501
Maintien	55 366 802	152 520 768	171 110 204	378 997 775	838 491 266	1 677 495 096
Total	90 236 879	210 313 524	255 638 544	556 188 947	1 049 641 704	1 941 531 574

Sommaire des sources de financement

	2025	2026	2027	PTI	PQI	PDI
DÉCRET	8 661 600	-	-	8 661 600	8 661 600	8 661 600
FDR	400 000	400 000	400 000	1 200 000	2 000 000	4 000 000
PAGITC	2 054 580	77 466 654	91 550 820	171 072 054	504 306 639	794 533 607
PAGTCP	56 734 447	101 920 930	134 819 453	293 474 831	422 392 552	1 007 098 674
FTA	110 269	182 564	149 828	442 661	446 899	446 899
FTCZE	1 549 412	8 123 529	8 807 058	18 479 999	22 499 999	22 499 999
RTL	14 633 979	14 426 848	4 862 666	33 923 493	37 575 275	38 757 661
SOFIL	6 092 592	7 792 998	15 048 719	28 934 309	51 758 740	65 533 133
Total	90 236 879	210 313 524	255 638 544	556 188 947	1 049 641 704	1 941 531 574

* Décret 1699-2023 du MTMD: Versement d'une aide financière au cours des exercices financiers 2024-2025, pour l'acquisition de six autobus hybrides de 12 mètres

FAITS SAILLANTS PDI 2025-2034

Le RTL prévoit investir 1 263 M\$ dans la catégorie **Bâtiments**, ce qui représente 65 % de ses investissements totaux prévus pour la période de 2025 à 2034. Cette somme servira principalement à la construction de nouvelles installations sur le site de Saint-Hubert avec des investissements de 883 M\$. Cet investissement inclura la construction d'un nouveau garage permettant la recharge d'une portion des autobus à propulsion électrique et l'entretien de toute la flotte d'autobus électrique présente sur le site de Saint-Hubert ainsi que la réalisation d'études et la construction de la meilleure solution immobilière afin de permettre l'ajout d'une centaine de positions de recharge supplémentaires. Érigés entre les années 1950 et 1970, les deux garages sont dans un état de vétusté avancé.

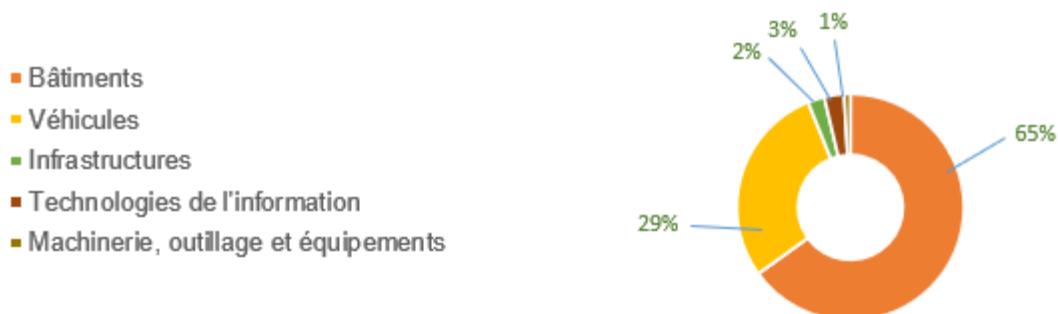
De 2025 à 2034, le RTL prévoit investir 560 M\$, soit 29 % des investissements, dans l'acquisition de **véhicules**. Ces sommes serviront à acquérir des autobus électriques, hybrides et des véhicules de service.

Un montant de 55 M\$ servira à la **technologie de l'information**, ce qui représente 3 % des investissements totaux. Cette somme sera affectée à la préparation technologique (planification et logiciels d'exploitation), au développement et implantation d'un système de gestion de la maintenance assistée par ordinateur (GMAO), la gestion de la désuétude des outils technologiques qui sont en fin de vie utile et à la poursuite du virage numérique.

De plus, 46 M\$ sont prévus pour les **infrastructures** et la révision du réseau, soit 2 % des investissements totaux qui permettront de poursuivre l'implantation de mesures préférentielles pour autobus (MPB), telles que l'aménagement de voies réservées. À cela s'ajoutent le remplacement et l'acquisition d'abribus pour le maintien du parc d'abribus.

17 M\$, soit 1 %, sont requis pour l'acquisition de **machinerie, outillage et équipements** servant à l'entretien des véhicules et des bâtiments.

Ventilation des prévisions d'investissement par catégorie sur 10 ans



FINANCEMENT DES PROJETS

PDI 2025-2034

La grande majorité des projets d'investissements sont admissibles à des subventions gouvernementales. Le taux de subvention moyen est de 88,7 % et varie selon le type d'actif et la source de financement. La portion non subventionnée est à la charge du RTL.

Le RTL bénéficie de différentes sources de financement provinciales et fédérales qui proviennent de plusieurs programmes d'aide financière aux immobilisations. Chaque programme a des critères d'admissibilité distincts et des taux de subvention propres.

Ces programmes visent à soutenir financièrement les autorités organisatrices de transport dans la réalisation des projets d'immobilisations nécessaires à l'organisation et à l'exploitation des services de transports en commun tels que la construction de garage, de terminus, de stationnements incitatifs et de voies réservées. L'acquisition de biens tels que des autobus, des abribus, des terrains, des biens à caractère technologique, etc. est également admissible à une aide financière dans le cadre de ces programmes de subvention.

À titre d'information, vous trouverez ci-dessous une brève description des programmes d'aide financière aux immobilisations :

Le programme d'aide gouvernementale au transport collectif des personnes (PAGTCP) du Ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) : Pour une grande partie des projets, la contribution du MTMD s'élève à 85 % des dépenses admissibles en vertu du programme. Les objectifs spécifiques de ce programme consistent à maintenir en bon état les actifs existants, à améliorer la qualité des différents services offerts à la clientèle du RTL ainsi qu'à développer de nouveaux services destinés à cette clientèle.

Le programme d'aide aux immobilisations en transport en commun de la Société de financement des infrastructures locales du Québec (SOFIL) et du MTMD : Le taux de subvention couvre entre 90 % et 95 % des dépenses admissibles. Ce programme vise la réalisation de projets d'immobilisation en matière de transport en commun. Notons cependant que l'acquisition de terrains n'est pas admissible à ce programme d'aide.

Le programme d'aide gouvernementale aux infrastructures de transport collectif (PAGITC) : Ce programme a été adopté pour contribuer à l'atteinte des objectifs de la Politique de mobilité durable - 2030 (PMD). Le taux de subvention varie entre 90 % et 100 %, en respectant certaines conditions. Ce programme vise à soutenir les projets d'infrastructure de transport en commun (nouvelles constructions, expansion, amélioration et remise en état) ainsi que des projets de transport actif.

Le fonds pour le transport actif (FTA) : Le taux de subvention couvre entre 60 % et 100 % des dépenses admissibles. Ce fonds vise à financer des projets qui souhaitent contribuer à la construction et à l'expansion de réseaux de sentiers, de voies cyclables, de pistes et de ponts piétonniers.

Le Fonds pour le transport en commun à zéro émission (FTCZE) : Ce programme fédéral offre des subventions pour des projets de planification et d'immobilisation liés à la transition des réseaux de transport en commun vers une énergie électrique plus propre, y compris l'achat d'autobus à zéro émission et des infrastructures connexes. En fonction du type de projet, le taux de subvention peut être de 50 % ou de 80 %.



IMPACT DES INVESTISSEMENTS

CONTRIBUTION AUX IMMOBILISATIONS

Une nouvelle mesure du ministère des finances du Québec, prévoit que tous les versements d'aides financières pour des projets qui ne sont pas encore financés par le service de la dette seront versés au comptant à partir du 1^{er} avril 2024.

Cette nouvelle mesure du ministère est venue affecter le service de dette brute et le service de dette subventionnée puisqu'il n'y a plus d'émission d'obligations sur les dépenses subventionnées. Les prévisions actuelles du service de dette tiennent compte de ce changement.

(En milliers)

	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034
Service de la dette brute	17 660	16 513	20 336	20 580	19 422	19 932	20 659	21 620	21 325	19 230
Service de la dette subventionnée	8 025	6 597	6 424	4 993	3 323	3 235	2 862	2 378	1 608	344
Service de la dette nette	9 635	9 916	13 912	15 587	16 099	16 697	17 798	19 243	19 716	18 886
Dépenses afférentes aux immobilisations	1 836	2 105	2 558	2 691	2 244	2 353	2 518	2 235	950	863
Contributions aux immobilisations	11 471	12 021	16 470	18 278	18 343	19 050	20 316	21 477	20 667	19 749

De 2025 à 2034, le service de la dette brute devrait passer de 17,7 M\$ à 19,2 M\$.

Le service de la dette nette, à la charge du RTL, devrait passer de 9,6 M\$ à 18,9 M\$ sur une période de 10 ans. Une analyse rigoureuse est effectuée régulièrement par les équipes du RTL afin d'optimiser l'utilisation des subventions pour le financement de ses projets. Cette démarche vise ultimement à réduire au minimum les impacts sur le service de la dette du RTL. Les dépenses afférentes aux immobilisations représentent les dépenses non capitalisables des projets. Quant à la contribution aux immobilisations, cela représente le total du service de la dette nette, à la charge du RTL ainsi que les dépenses afférentes aux immobilisations.

SOMMAIRE DES INVESTISSEMENTS

PAR CATÉGORIE



1 – Bâtiments



Cette catégorie comprend des investissements d'amélioration ou de maintien reliés à la modernisation et à l'électrification des infrastructures ainsi que le nouveau bâtiment. Les deux garages du RTL ont été érigés entre les années 1950 et 1970 et sont en mauvais ou en très mauvais état et ils devront faire l'objet d'investissements importants afin de les rétablir en bon état.

Installations	Indice de Vétusté (état gouvernemental d'une infrastructure publique) Données 2022
Centre administration (Boul. Marie-Victorin)	D (26%: Niveau élevé de dégradation)
Garage du Vieux-Longueuil	D (17%: Niveau élevé de dégradation)
Garage Saint-Hubert (1 et 2)	E (65% et 67% : Niveaux très élevé de dégradation)

Selon le conseil du trésor, une immobilisation dont l'indice de vétusté physique est de: 0 à 5% est considérée en très bon état, de 5 à 10% en bon état, de 10 à 15% en état Satisfaisant, de 15 à 30% en mauvais état et plus de 30% est considérée comme en très mauvais état.

Parmi les investissements de cette catégorie, on retrouve notamment :

- La construction du nouveau CESH et l'électrification du CEVL
- La réfection du centre administratif du Vieux-Longueuil
- Les programmes de maintien des bâtiments
- La transformation des garages en vue d'adapter les infrastructures existantes à l'arrivée des autobus électriques

	2025	2026	2027	PTI	PQI	PDI
Amélioration et maintien des bâtiments	18 507 284	50 952 413	61 343 567	130 803 264	180 691 332	204 996 031
Électrification	13 180 657	33 347 610	72 395 974	118 924 242	133 492 097	174 742 413
Nouveau bâtiment	4 360 176	17 377 036	71 900 669	93 637 882	340 077 282	883 569 482
Total	36 048 117	101 677 059	205 640 211	343 365 387	654 260 710	1 263 307 925

SOMMAIRE DES INVESTISSEMENTS

PAR CATÉGORIE



2 – Infrastructures



Cette catégorie regroupe la réalisation de mesures préférentielles pour autobus (MPB), l'accès aux stations du REM, l'amélioration des arrêts via notamment le remplacement et l'acquisition d'abribus, ainsi que l'aménagement de pôles de mobilité et de terminus.

Les voies réservées, feux préférentiels, abribus, stationnements incitatifs et terminus sont au cœur du réseau du RTL et jouent un rôle-clé dans l'expérience des usagers. **L'aménagement de voies réservées et l'ajout de MPB** sont notamment prévus sur le territoire pour améliorer la desserte aux terminus REM.

	2025	2026	2027	PTI	PQI	PDI
Mesures préférentielles pour autobus et voies réservées	5 431 967	9 239 673	2 135 119	16 806 759	16 859 584	16 859 584
Accès aux stations du REM	410 580	3 896 229	2 072 820	6 379 629	13 114 084	14 348 852
Amélioration des arrêts	1 557 828	1 409 479	1 387 081	4 354 388	6 205 116	9 116 904
Aménagement de pôles, terminus et nouvelles mobilités	605 641	727 705	3 214 789	4 548 135	5 711 024	5 721 670
Total	8 006 016	15 273 086	8 809 809	32 088 911	41 889 808	46 047 010

SOMMAIRE DES INVESTISSEMENTS

PAR CATÉGORIE



3 – Machinerie, outillage et équipements



Cette catégorie d'investissement inclut, d'une part, des projets d'acquisition et de remplacement de machinerie, d'outillage et d'équipements principalement liés à l'entretien des autobus et des infrastructures et d'autre part, les équipements nécessaires à bord des autobus.

Parmi les investissements de cette catégorie, on retrouve notamment:

- le projet de mise aux normes et amélioration des positions d'entretiens d'autobus
- le remplacement de séparateurs eau/huile
- le remplacement du système de protection incendie au CESH
- Le remplacement des lave-autobus
- le programme d'automatisation des bâtiments
- le programme d'éclairage pour une économie d'énergie
- le programme d'équipements et outils pour l'exploitation des bâtiments
- le programme d'aménagement de divers locaux
- le programme d'améliorations environnementales et le programme de santé et de sécurité des sites

	2025	2026	2027	PTI	PQI	PDI
Équipement et outillage	1 980 413	4 010 166	3 753 872	9 744 451	12 519 966	14 035 311
Équipements embarqués et accessoires	-	870 000	598 500	1 468 500	3 122 250	3 122 250
Total	1 980 413	4 880 166	4 352 372	11 212 951	15 642 216	17 157 561

SOMMAIRE DES INVESTISSEMENTS

PAR CATÉGORIE



4 – Technologie de l'information



Cette catégorie regroupe principalement les acquisitions et les remplacements de systèmes de transport intelligents, d'infrastructures et sécurité, d'équipements informatiques ainsi que d'applications et de logiciels permettant d'accroître la productivité et l'optimisation du transport.

Au niveau des **infrastructures technologiques**, d'important travaux sont planifiés en lien avec la désuétude technologique et la refonte du réseau de télécommunication afin de permettre, entre autres, l'électrification et l'optimisation des processus d'affaires. La poursuite du développement du **système d'information aux voyageurs** sur le réseau permettra à la clientèle du RTL de profiter d'informations pertinentes et en temps réel relatives à leurs déplacements dans les autobus et dans les abribus. Les autobus seront équipés de nouveaux équipements de **billettique** modernes et aux fonctionnalités plus évoluées. Le RTL poursuivra également au déploiement **d'outils de collaboration**, en phase avec la nouvelle réorganisation qui prévaut actuellement dans l'organisation (combinaison de travail en virtuel et en présentiel).

	2025	2026	2027	PTI	PQI	PDI
Systèmes de transport intelligents	10 106 935	6 450 000	2 403 152	18 960 087	20 738 629	20 738 629
Infrastructures et sécurité	9 481 418	12 384 291	3 500 000	25 365 709	25 365 709	25 365 709
Applications d'affaires	2 463 091	630 293	400 000	3 493 384	4 293 384	6 293 384
Équipements et logiciels	703 512	-	-	703 512	703 512	703 512
Productivité et optimisation	1 058 993	700 000	-	1 758 993	1 758 993	1 758 993
Total	23 813 949	20 164 584	6 303 152	50 281 685	52 860 227	54 860 227

SOMMAIRE DES INVESTISSEMENTS

PAR CATÉGORIE



5 – Véhicules



Cette catégorie est constituée principalement de projets **d'acquisition d'autobus et de véhicules de service.**

Afin d'assurer la meilleure transition possible entre autobus hybrides et autobus 100 % électriques, le RTL poursuivra l'acquisition de 23 autobus hybrides jusqu'en 2025 tout en continuant l'acquisition de 279 autobus électriques.

Les véhicules de service utilisés sur le réseau du RTL seront également remplacés et acquis dorénavant selon des critères écoénergétiques.

	2025	2026	2027	PTI	PQI	PDI
Autobus électrique	9 660 700	67 474 625	30 533 000	107 668 325	270 417 055	544 328 211
Véhicules de service	844 004	844 004	-	1 688 008	4 688 008	5 946 960
Autobus hybride	9 883 680	-	-	9 883 680	9 883 680	9 883 680
Total	20 388 384	68 318 629	30 533 000	119 240 013	284 988 743	560 158 851

RÉALISATIONS

Le PDI étant révisé annuellement, plusieurs réalisations sont à souligner en rétrospective :

UN AVANTAGE MARQUÉ POUR LES AUTOBUS

Le RTL a pu réaliser l'implantation de deux nouvelles voies réservées et une utilisation de l'accotement pour bus (UAB) sur son réseau qui permettent d'améliorer la fiabilité et la ponctualité du service offert à ses usagers.

L'ajout de 2,3 km de mesures préférentielles pour bus (MPB) a été effectué sur les axes suivants :

- Chemin Chambly à Longueuil
- Boulevard Pelletier à Brossard
- Route 132 à Longueuil

La mise en place des MPB permet d'améliorer la desserte de certains secteurs en plein développement et permet également de renforcer l'accroissement de l'achalandage pour le RTL en offrant un service plus fiable, et donc plus attrayant.

DE NOUVEAUX ABRIBUS POUR LE CONFORT DES USAGERS

Chaque année le RTL effectue le remplacement d'abribus qui présentent un certain niveau de dégradation par des abribus plus récents, ainsi que l'ajout de nouveaux abribus sur le territoire dans le but d'améliorer le confort et l'expérience des usagers du transport collectif.

Par ailleurs, cette année, le RTL a également développé un nouveau modèle d'abribus marquise qui a été conçu dans le but d'offrir une attente plus conviviale aux usagers. Un projet pilote a été mis sur pied afin d'installer un abribus de type marquise dans toutes les villes de l'agglomération.



RÉALISATIONS

AMÉNAGEMENTS DIVERS DANS LES GARAGES

Les garages du RTL sont désuets. Pour assurer la continuité des opérations, ces aménagements sont requis. Voici les grandes réalisations au niveau des garages:

- L'aménagement de la cafétéria, vestiaires et douches des employés d'entretien et du secteur administratif du CEVL.
- Les plans et devis pour la réfection globale du CAVL.
- Le remplacement des lave autobus au garage 1 et garage 2 du CESH.
- Remplacement de la toiture et la ventilation au garage 1
- Aménagement de la salle de télécommunication TI au CEVL
- Le programme fonctionnel et technique de la mise à niveau des systèmes pétrolier du CEVL

INVESTISSEMENTS D'ÉLECTRIFICATION DANS LES GARAGES DU RTL

- L'approbation du dossier d'opportunité du nouveau CESH et début du dossier d'affaires.
- Les plans et devis pour la phase 1 du projet d'électrification du CEVL.



L'ORGANISATION DU TRAVAIL EN MODE HYBRIDE (LA POURSUITE) ET L'EXPÉRIENCE EMPLOYÉ

Plusieurs activités ayant facilité la migration vers le travail en mode hybride et l'informatisation de certains processus ont contribué à améliorer l'expérience employé, notamment:

- Les premières réalisations du projet de transition numérique afin d'apporter des outils modernes de travail aux employés et permettre ainsi le virage sans papier
- L'optimisation des équipements et des outils de collaboration dans les espaces de rencontres permettant de faciliter le travail en mode hybride

